Grand Garage du Boulevard
GROUPE PIERRE CHARDARD

CONCESSIONNAIRE-REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE

S.A.S au capital de 210 000 €
SIRET 571 650 019 00029-APE 4511Z
N° TVA INTRA FR60 571 650 019

1050 route de Toulouse
46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 02 02
E-mail : peugeot.cahors@groupechardard.com
www.concessions.peugeot.fr/cahors
IBAN FR76 1780 7008 0500 5212 0795 061

SEMPRINI
287 AV ANATOLE DE MONZIE
46000 CAHORS

ATTESTATION DE TRAVAUX 621889 20/10/2025
Echéance le : 20/10/2025
CCS : VANESSA MARTINS
BOXER FOURGON BOXER TOLE 335 L2H2 BLUEHDI 110 PREMIUM
TVA : Véhicule mis en circulation le 21/11/2019

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
426365	0190000		PEUGEOT	VF3YC1MFB12L44416	FL-634-SJ	83827	621889

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
ECROU EMBASE	9828649080 005D3	10,00					
JOINT DE TUBE RETOUR D HUILE	9833222080 005D8	1,00					
JOINT 16X24-15	016488 001G3	1,00					
JOINT DE RACCORD D'AIR	9802446380 004G9	1,00					
JOINT DE RACCORD D'AIR	9678390480 004G2	1,00					
VIS CBX 8X125-1	6912J3 003D6	6,00					
JOINT A LEVRE	9806740980 004H6	1,00					
CHAPEAU CARTER	9822498480 005C4	1,00					
ECROU FREIN	373927 003A3	2,00					
Pieces en commande ... 1 373927							
(MUL) ECROU AUTOFREINE	1612735780 004A8	2,00					
ECROU HEXAGONAL	6935C8 003D8	2,00					
Pieces en commande ... 2 6935C8							
(MUL) VIS TH RDL	509115 003B5	4,00					
NETTOYANT FREIN	LBAR4455D 023B2	1,00					
LIQUIDE REFROID	1637756980 022B0	2,00					
TOTAL 05W30 QUARTZ INEO RCP	Z005036 ATL	6,50					
VIS FIX BRIDE	1692660280 004E1	4,00					
PORTE-INJECTEUR							
REMPLACEMENT MOTEUR	01004A	16,70					
VIDANGE - PLEIN - PURGE	22121C	0,20					
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT							
VIDANGE ET PLEIN BOITE DE VITESSES MECANIQUE	32007B	0,15					
PROVISION MOT	0143H6 CONS	1,00					
PROVISION MOT	0143H6 CONS	-1,00					

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration	Total T.T.C

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement"

Grand Garage du Boulevard
GROUPE PIERRE CHARDARD

CONCESSIONNAIRE-REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE

S.A.S au capital de 210 000 €
SIRET 571 650 019 00029-APE 4511Z
N° TVA INTRA FR60 571 650 019

1050 route de Toulouse
46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 02 02
E-mail : peugeot.cahors@groupechardard.com
www.concessions.peugeot.fr/cahors
IBAN FR76 1780 7008 0500 5212 0795 061

SEMPRINI
287 AV ANATOLE DE MONZIE
46000 CAHORS

ATTESTATION DE TRAVAUX 621889 20/10/2025
Echéance le : 20/10/2025
CCS : VANESSA MARTINS
BOXER FOURGON BOXER TOLE 335 L2H2 BLUEHDI 110 PREMIUM
TVA : Véhicule mis en circulation le 21/11/2019

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
426365	0190000		PEUGEOT	VF3YC1MFB12L44416	FL-634-SJ	83827	621889

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
**** RELEVE DES INTERVENTIONS EFFECTUEES ****							
********** GARANTIE CONTRACTUELLE **********							
A : VEHICULE CONSOMME DE L HUILE							
MOTEUR ECHANGE STANDARD	1638157680	1,00					
DIESEL							
Pieces en commande ... 1 1638157680							
VIS A EMBASE RONDELLE IMPERDAB	1803G8	1,00					
Pieces en commande ... 1 1803G8							
VIS TH EMBASE	1803G9	1,00					
Pieces en commande ... 1 1803G9							
GOUPILLE DIAM 1	013116 002B1	2,00					
VIS DE POULIE M	051660 002C2	1,00					
VIS CX FREIN	1682800980 004D2	8,00					
JOINT DE BOITIER D'EAU MOTEUR	9800396880 004G4	1,00					
JOINT TORIQUE	134087 002D2	3,00					
TUYAU RETOUR	9844585580 005E4	1,00					
TUBULURE SORTIE PPE INJECTION	9840293680 005E2	2,00					
TUBULURE SORTIE PPE INJECTION	9840293580 005E2	2,00					
TUBULURE SORTIE PPE INJECTION	9840293480 005E2	1,00					
PROTECTEUR DIAM	1982E0 002F5	4,00					
JOINT D'INJECTEUR MOTEUR	9803486880 004H2	4,00					
JOINT DE POMPE	9839292880 005E1	1,00					
CARTER PPE HP	9839294280 005E0	1,00					
JOINT DE POMPE	9803284580 004H2	1,00					
COLLIER FIXATION ECHAPPEMENT	171376 002E6	1,00					
JOINT DIAM INT	9678390780 004G2	2,00					
KIT JOINTS	1610019580 004A2	1,00					
JOINT COLLECTEUR D'ECHAPPEMENT	9800943180 004G5	1,00					

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration	Total T.T.C

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement"